

Dossier de presse



PLAN « ACTION COEUR DE VILLE » MONTAUBAN



Signature de la convention cadre du 10 juillet 2018



ActionLogement 



Communiqué de presse

Plan « Action cœur de Ville » : Montauban, 1^{ère} ville signataire d'Occitanie !

Ce 10 juillet, les partenaires du plan national « Action Cœur de Ville » étaient rassemblés à l'initiative de Brigitte Barèges, Maire de Montauban, et de Pierre Besnard, Préfet de Tarn-et-Garonne. Sur la place Nationale, ils ont signé avec la Caisse des Dépôts, Action Logement, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Albacentre et Tarn et Garonne Habitat la convention-cadre pluriannuelle qui scelle leur engagement conjoint en faveur de l'attractivité et du rayonnement du centre-ville de la cité d'Ingres.

Le plan « Action Cœur de Ville »

Lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires en mars dernier, le plan « Action cœur de ville » répond à une double ambition : améliorer le cadre de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. Si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie.

Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numériques... ce plan national permettra à Montauban de poursuivre et de renforcer ses actions dans tous les domaines qui font la vitalité de son centre.

La redynamisation des centres des 222 villes retenues va bénéficier d'un financement global de plus de cinq milliards d'euros mobilisés sur cinq ans. Les partenaires de la Ville, État, Caisse des dépôts, Action Logement et Agence Nationale de l'Habitat sont conjointement mobilisés pour délivrer des financements importants et un accompagnement au service de projets utiles et concrets.

Montauban, une Ville engagée pour son cœur de ville

La vitalité du centre-ville de Montauban est un enjeu dont s'était naturellement saisie la commune sous l'impulsion de son Maire Brigitte Barèges. Ces financements permettront donc de poursuivre et amplifier les actions engagées par la Ville pour proposer une offre attractive en termes d'habitat, pour développer de manière équilibrée l'économie et le commerce, pour favoriser l'accessibilité, la mobilité et les connexions, pour mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine, pour continuer à favoriser l'accès de tous aux équipements et services publics, mais aussi pour contribuer à la transition écologique et faire de Montauban une « smart city » en développant le numérique.

Ces sept axes de travail intégrés au plan « Action Cœur de Ville » montrent la pertinence des politiques engagées par la Ville de Montauban ces dernières années. Et ces financements nouveaux sont une bonne nouvelle puisqu'ils permettront de faire encore mieux et plus vite !

Montauban, première Ville d'Occitanie signataire

Montauban, ville de rayonnement régional placée au centre de son bassin de vie, est logiquement la première signataire de la Région Occitanie. En effet, la politique impulsée par Brigitte Barèges pour le centre-ville se traduit déjà par des réalisations concrètes, et les élus et services de la Ville sont mobilisés pour la mise en œuvre de nouveaux projets.

Brigitte Barèges, Maire de Montauban et Présidente du Grand Montauban, Pierre Besnard, Préfet de Tarn-et-Garonne, Thierry Ravot, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts, et Philippe Lafforgue, membre du Comité Régional Action Logement Occitanie, ont signé la convention-cadre plan « Action Cœur de Ville » ce mardi 10 juillet qui sera la feuille de route d'actions pour les 5 ans à venir. Une feuille de route co-élaborée avec les artisans et les commerçants impliqués dans la conception du centre-ville de demain.

Alors que le Comité d'engagement régional (instance qui engagera les moyens et validera les grandes étapes de déploiement du plan) n'avait lieu qu'hier, cette convention est la première à être signée en Occitanie, grâce à un travail collectif particulièrement efficace et une ambition commune de toutes ces institutions partenaires.

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

Les signataires de la convention-cadre

Ville de Montauban, Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, Etat, Caisse des dépôts, Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne, Office de l'Artisanat et du Commerce de Montauban (ODAC-Albacentre) et Tarn-et-Garonne Habitat.

Les partenaires-financeurs du plan « Action Cœur de Ville »

Une mobilisation exceptionnelle et coordonnée de l'État et de l'ANAH

Au sein du partenariat très constructif qui s'est mis en place localement, l'État, sous l'égide du préfet de Tarn-et-Garonne, mobilise l'ensemble de ses services pour offrir à ce projet d'envergure un soutien coordonné et opérationnel :

- + la Direction Départementale des Territoires se mobilise au service d'un habitat rénové et d'un urbanisme de qualité, et déploie localement les financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui mobilise 1.2 milliards d'euros au niveau national,
- + l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine apporte un soutien actif en faveur de la valorisation du patrimoine d'exception du cœur de ville de Montauban
- + l'Unité départementale de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie apporte un appui technique et financier au service du développement commercial et économique du centre-ville,
- + la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations intervient au titre du contrat de ville et de l'intégration du « quartier politique de la ville » situé en cœur de ville
- + la préfecture coordonne l'ensemble des financements de l'État localement

La Caisse des dépôts - Banque des Territoires

« La lutte contre les fractures territoriales constitue le cœur de la mission de la Banque des Territoires du Groupe Caisse des Dépôts. C'est ainsi que la Caisse des Dépôts avait initié la démarche « centre-ville de demain ». Dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires mobilisera son savoir-faire afin de concevoir et concrétiser des projets créateurs de valeur pour les territoires, leurs habitants et notre pays. Une convention de partenariat avec l'État a défini les modalités de contribution du Groupe Caisse des Dépôts au plan « Action cœur de ville » pour les cinq ans à venir.

Plus d'information sur www.banquedesterritoires.fr et @BanqueDesTerr

Action Logement

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur www.actionlogement.fr et @ActionLogement

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

Une stratégie globale : une réalité locale

Les objectifs du programme national

Redynamiser durablement le centre des villes moyennes en :

- + confortant/attirant les ménages dans les logements en centre-ville
- + redonnant de la force au tissu commercial et économique
- + améliorant le cadre de vie et la qualité urbaine et patrimoniale
- + favorisant l'innovation et l'expérimentation

Faciliter la réalisation des projets de la collectivité en :

- + Priorisant les financements de droit commun et mobilisant des financements dédiés
- + Apportant un soutien à l'ingénierie et accompagnant les collectivités dans l'élaboration d'un projet ambitieux
- + Coordonnant les financements, les partenaires et les dispositifs

Selon une logique de projet et non une logique de guichet :

- + Adosser les financements à la mise en œuvre d'un projet global

L'esprit de la démarche

Le projet au cœur de la démarche :

- + Une stratégie globale et partagée de revitalisation du centre-ville, associant les populations
- + Cohérente avec le développement des périphéries et des pôles avoisinants
- + Déclinée spatialement dans le cadre d'un projet urbain
- + Selon une approche transversale et intégrée

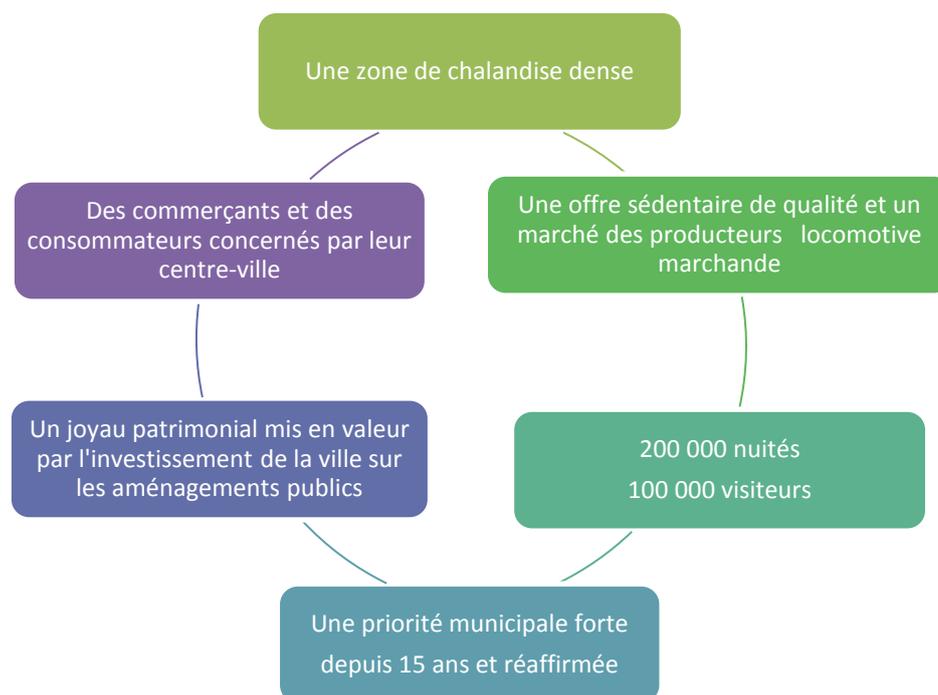
Une démarche souple :

- + Qui part du terrain
- + Avec un formalisme volontairement réduit
- + Selon une approche en « mode projet » avec les partenaires
- + Rapide et progressive

La stratégie montalbanaise s'affirme ainsi autour de plusieurs ambitions :

- + **Donner envie de résider en centre-ville** par la qualité de l'habitat, la valorisation patrimoniale et des espaces publics, le développement de nouveaux services répondant aux besoins de la population cible du centre-ville (actifs et retraités, jeunes urbains, mais aussi familles grâce au renouvellement et à la montée en gamme des logements),
- + **Augmenter les flux dans le centre-ville**, notamment en élargissant la zone de chalandise, en renforçant la qualité et la diversité de l'offre commerciale et renforçant la promotion du territoire.

Quelques éléments de diagnostic



A MONTAUBAN, LES ENJEUX DU PLAN « ACTION CŒUR DE VILLE »...

- Donner envie d'habiter au centre-ville
- Valoriser le patrimoine et les espaces publics
- Augmenter la fréquentation du centre-ville
- Élargir la zone de chalandise
- Renforcer la qualité et la diversité de l'offre commerciale
- Proposer des services au quotidien
- Faire parler de Montauban

...ONT ETE TRADUITS EN SEPT ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Afin de de mettre en œuvre ces enjeux,
sept orientations stratégiques de développement
pour le centre-ville de demain ont été déterminées.

HABITER

La première orientation stratégique, « **HABITER** », a pour objectif de donner envie de résider en centre-ville, d'en faire un véritable mode de vie qualitatif et choisi.

Plusieurs enjeux ont été d'ores et déjà identifiés et seront affinés dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle OPAH en cours. Il s'agit notamment de **travailler sur l'offre de logements** :

- + restaurer l'habitat ancien dégradé en traitant rapidement les immeubles les plus dégradés, en amplifiant la rénovation énergétique dans le bâti ancien pour lutter contre la précarité énergétique et favoriser le confort de vie,
- + diversifier l'offre de logements par le développement de nouveaux produits tout en veillant au maintien des maisons de ville dont on constate une tendance croissante à la division.
- + équiper des immeubles d'ascenseurs pour répondre aux nouveaux besoins et aux profils de la population cible.

Cette attractivité passe aussi par **la qualité de l'offre de services**. Le choix du centre-ville, c'est la proximité des services publics, des commerces, des équipements mais également la qualité des services.

L'enjeu majeur est de renforcer l'offre du quotidien par un travail fin avec les enseignes alimentaires de proximité à déployer sur des segments aujourd'hui manquants tels que le Bio, les commerces indépendants de qualité (boucherie, poissonnerie...) ou enseignes (surgelés...).

Cette offre sera complétée par la mise en place de services innovants notamment numériques. L'enjeu du centre-ville de demain est en effet de combiner numérique et « services physiques » qui font l'attrait du choix du centre-ville.

Enfin, **l'aménagement urbain et la valorisation du patrimoine** sont au cœur de la qualité de vie en centre-ville et constituent à ce titre un enjeu majeur du programme action cœur de ville.



Récemment cédée par la Ville, l'ancienne bibliothèque municipale, située passage Semezies-Côte des Bonnetiers sera bientôt restaurée avec logements, bureaux, restauration des façades et installation d'un ascenseur.

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

ACCÉDER

La seconde orientation stratégique, « **ACCÉDER** », est celle de l'accès et de la pratique du centre-ville. Plusieurs enjeux tous importants et complémentaires ont été identifiés :

- + Montauban, **centre-ville piéton** en privilégiant les dessertes sécurisantes et en favorisant la déambulation
- + Montauban, **ville de vélo**, levier en matière de qualité de vie et d'attractivité. Il s'agit de proposer des offres de services vélos (locations, stationnements vélo résidents et visiteurs, carte de circulation...) et de développer de nouveaux circuits sécurisés pour les montalbanais comme pour les touristes.
- + Montauban une **ville accessible**. Cela passe notamment par une expérience de transports en commun modernisée, un développement de l'offre de taxi et une information trafic routier en temps réel, mais aussi par une information/réservation physique et digitale sur les parkings, un aménagement des accès aux stationnements, la création d'un nouveau parking en cœur de ville et une tarification plus lisible et adaptée aux cibles



Place Roosevelt : un espace de pause... et de stationnement avec un parking souterrain agrandi

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

RAYONNER

La troisième orientation stratégique, « **RAYONNER** », a pour objectif d'attiser la curiosité des consommateurs au-delà de la zone de chalandise actuelle.

Pour répondre à cet engagement quatre actions emblématiques sont envisagées.

- + Il s'agira de **renforcer l'offre commerciale** de shopping par l'implantation de nouveaux concepts et enseignes dans le centre-ville répondant à un public jeune et familial.
- + Egalement la **création d'une halle gourmande** et festive dont le but sera d'offrir aux Montalbanais et aux visiteurs un lieu mixte et attractif autour de la gastronomie locale.
- + Toujours dans la thématique gourmande, la **mise en scène des marchés** est un point essentiel avec une volonté de mieux les connecter au périmètre marchand.
- + Pour terminer, une réflexion sera mise en place sur **l'aménagement des Berges du Tarn** pour les transformer en véritable lieu de loisirs, de tourisme et de détente.



Le marché des producteurs du samedi matin est l'un des plus attractifs de la région

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

VISITER

La quatrième orientation stratégique, « **VISITER** », ambitionne de renforcer le tourisme pour qu'il participe encore davantage à l'attractivité du centre-ville.

Trois supports ont été retenus autour desquels la ville souhaite construire son projet de développement touristique : **la culture, le goût et le cyclotourisme**.

Il s'agira de s'appuyer sur le **musée Ingres** dont la réouverture en 2019 constituera un moment fort.

Des parcours d'intérêt sont à l'étude et la création d'un **label gourmand** va permettre aux commerçants et restaurateurs de s'associer à la valorisation de l'image de la ville.

Cet axe de développement doit être renforcé par la mise en place d'un bilan touristique afin de mieux connaître l'offre et la demande sur le territoire et d'adapter la stratégie.



Les travaux du musée Ingres feront basculer ce joyau du patrimoine montalbanais dans le 21^e siècle

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

ANIMER

La cinquième orientation stratégique, « **ANIMER** », se construit autour d'une valorisation des différentes **places et placettes** du cœur de ville en les singularisant chacune avec des fonctions distinctes.

L'animation passe également par le recrutement par la ville d'**ambassadeurs bénévoles** du cœur de ville dont la passion permettra d'offrir une nouvelle image « humaine » du centre-ville.

Enfin, un **plan lumière** est à l'étude pour assurer la mise en lumière du centre-ville et de son joyau patrimonial.



La mise en lumière de l'église Saint Jacques, un dispositif qui valorise un bâtiment historique de la Ville de Montauban.

Contact presse

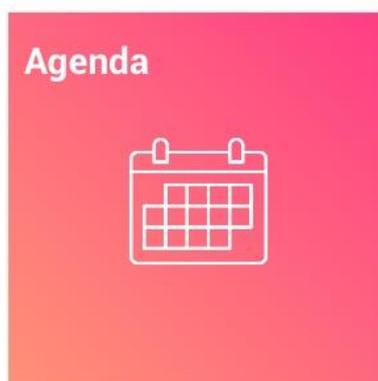
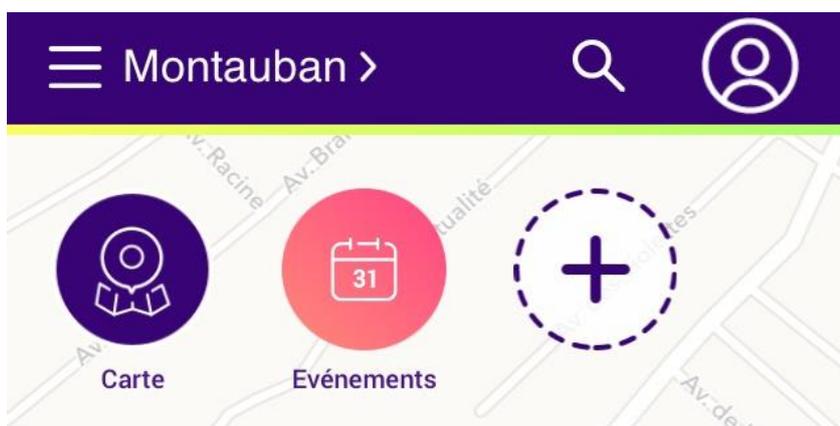
Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

DÉVELOPPER LA VILLE INTELLIGENTE

Sixième orientation stratégique, « **DÉVELOPPER LA VILLE INTELLIGENTE** » est un axe d'intervention essentiel.

Le **virage numérique** a déjà été pris par la Ville de Montauban mais reste un enjeu décisif au regard de sa place croissante dans les usages quotidiens avec la croissance exponentielle de la population détenant un smartphone et les évolutions continues des technologies et des usages.

Des actions sont déjà programmées en ce sens : **spot wifi, guide digital urbain sur smartphone, médiation numérique et une analyse des besoins** numériques viendra compléter et actualiser les connaissances dans ce secteur en évolution constante.



Connectez-vous pour visualiser vos temps de trajet

L'application pour smartphone Urban Pulse fait partie des projets inscrits dans le plan Action Cœur de Ville.

CONCERTER ET PROMOUVOIR

La dernière orientation stratégique retenue, **CONCERTER ET PROMOUVOIR** est transversale et liée à la concertation, la promotion et à la communication. L'objectif est double :

- + **associer la population** pour qu'elle s'approprie le sujet cœur de ville et constitue une force de propositions
- + **structurer la communication** en définissant l'identité de la ville et la stratégie de communication multicanal. Il s'agit de définir le positionnement de la ville, ses valeurs, les cibles visées et les modes d'actions à envisager pour promouvoir le centre-ville à l'échelle locale, régionale et nationale.



Pour penser le centre-ville de demain, la Ville a naturellement convié les commerçants à la réflexion. En février et en avril dernier, avec plus de 200 participants, deux soirées d'échanges constructifs ont permis d'alimenter les prescriptions du cabinet d'études missionné pour réaliser un diagnostic et de définir les actions à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

Les partenaires financiers

Une mobilisation exceptionnelle et coordonnée de l'ÉTAT

Au sein du partenariat très constructif qui s'est mis en place localement, l'État, sous l'égide du préfet de Tarn-et-Garonne, mobilise l'ensemble de ses services pour offrir à ce projet d'envergure un soutien coordonné et opérationnel :

- + la Direction Départementale des Territoires se mobilise au service d'un habitat rénové et d'un urbanisme de qualité, et déploie localement les financements de l'ANAH,
- + l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine apporte un soutien actif en faveur de la valorisation du patrimoine d'exception du cœur de ville de Montauban
- + l'Unité départementale de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie apporte un appui technique et financier au service du développement commercial et économique du centre-ville,
- + la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations intervient au titre du contrat de ville et de l'intégration du « quartier politique de la ville » situé en cœur de ville
- + la préfecture coordonne l'ensemble des financements de l'État localement

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

L'ANAH est un des principaux partenaires financiers du Plan Action Cœur de Ville, en mobilisant notamment un budget minimum de 1,2 milliard d'euros à ce programme national.

Ces aides iront pour partie aux aides aux travaux d'amélioration de l'habitat, dont 40 millions pour éradiquer les poches d'habitat indigne par du recyclage immobilier, mais 20 millions d'euros sont également prévus pour soutenir l'expérimentation dans le cadre de certaines opérations.

Ces opérations d'amélioration de l'habitat favoriseront le renouvellement urbain des centres anciens inscrits dans ce dispositif.



La CAISSE DES DÉPÔTS - BANQUE DES TERRITOIRES

« La lutte contre les fractures territoriales constitue le cœur de la mission de la Banque des Territoires du Groupe Caisse des Dépôts. C'est ainsi que la Caisse des Dépôts avait initié la démarche « centre-ville de demain ». Dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires mobilisera son savoir-faire afin de concevoir et concrétiser des projets créateurs de valeur pour les territoires, leurs habitants et notre pays. Une convention de partenariat avec l'État a défini les modalités de contribution du Groupe Caisse des Dépôts au plan « Action cœur de ville » pour les cinq ans à venir.

Elle permettra ainsi de mobiliser :

- + 1 Md€ de fonds propres de la Banque des Territoires : 50 millions d'euros pour soutenir de l'ingénierie et des expertises ; 50 millions d'euros pour accompagner les démarches innovantes et l'amorçage de solutions « Smart » ; 200 millions d'euros pour garantir la mise en place de sociétés foncières dédiées au commerce et à l'activité économique et des outils d'économie mixte adaptés ; 700 millions d'euros pour accompagner les projets de développement de ces territoires en investissant aux côtés des acteurs économiques .
- + des prêts de la Banque des Territoires : un prêt « Rénovation Cœur de Ville » pouvant représenter 700 millions d'euros (extension aux Opérations de revitalisation du territoire du Prêt Renouvellement urbain aménagement) et des dispositifs de soutien au logement social.

Plus d'informations auprès de Jean-Marc Bou (contact presse)

Groupe Caisse des Dépôts – Direction régionale Occitanie : 05 62 73 61 38 / @BanqueDesTerr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr



Action Logement 

Contribution d'ACTION LOGEMENT à la reconquête des centres des villes moyennes

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », 222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville.

La lutte contre la fracture territoriale est une préoccupation majeure des partenaires sociaux.

Action Logement accompagnera les villes en finançant la complète réhabilitation d'immeubles de logements stratégiques pour la réussite de leurs projets de revitalisation.

1,5 milliard d'euros seront engagés sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une offre locative attractive et adaptée au besoin des salariés qui renouveau l'envie de vivre en centre-ville et la mixité.

Par cette approche globale sur le bâti incluant le traitement des pieds d'immeubles, Action Logement proposera un levier nouveau qui participe au développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr / @ActionLogement

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication
contactpresse@ville-montauban.fr - 05 63 22 12 97

Les signataires de la convention-cadre

Ville de Montauban, Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, Etat, Caisse des dépôts, Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne, Office de l'Artisanat et du Commerce de Montauban (ODAC / Albacentre) et Tarn-et-Garonne Habitat.

